RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET : MISSION DE COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE POUR LA RENOVATION DE LA SALLE DU 4EME ETAGE DU CENTRE ADMINISTRATIF

DÉCISION N° DM-26-267

EN DATE DU 15 JUILLET 2026

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-26-223 en date du 31 mars 2026 déléguant Monsieur Alain BEUZELIN, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'habitat, l'urbanisme, des équipements publics, et des ressources humaines.

CONSIDÉRANT le projet de la Ville de rénover l'intérieur la salle du 4ème étage du Centre Administratif, sis 5 rue Eugène Renaud à Vincennes pour lequel il est nécessaire de désigner un coordinateur sécurité et protection de la santé ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société Risk Control, service CSPSE, pour la mission de coordination sécurité et protection de la santé du projet de rénovation intérieure du 4ème étage du Centre Administratif ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Risk Control, sise 19 boulevard du Mont d'Est à 93160 Noisy-le-Grand, représentée par Monsieur Karl Hounnou, responsable de l'offre dûment habilité à signer le contrat ;

Le présent marché est d'un montant de 1 800,00 € HT (soit 2 160,00 € TTC)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat, des équipements publics et des ressources humaines,

Signé

Alain BEUZELIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260715-lmc1H14460H1-AR
Date de réception en Préfecture : 15/07/2026
Date de Publication : 15/07/2026

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260715-lmc1H14460H1-AR
Date de réception en Préfecture : 15/07/2026
Date de Publication : 15/07/2026